



Les engagements de la Ville pour les tout-petits

➔ DOSSIER P.10

Événement

4 Le Conseil
Municipal des
Jeunes

Développement durable

19 Ehop,
au travail !

Culture

22 Cesson....
la plaisanterie !

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 30 mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Tél. 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35 510 Cesson-Sévigné

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 4 mars : Albert PLOUHINEC

Du 5 au 11 mars : Françoise GOBAILLE

Du 12 au 18 mars : Yannick GABORIEAU

Du 19 au 25 mars : Solenne GUÉZÉNEC

Du 26 au 31 mars : Annick ROCCA



Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Centre Commercial les Longs Champs
(A l'extérieur de la Galerie)
35700 Rennes
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



L'année du Singe

Concert de musique traditionnelle chinoise
LI Yan, violon à deux cordes
CHEN Jian, cithare chinoise

Soirée musicale
et gastronomique
le samedi 12 mars au TIZEN

Réservation: 02 99 63 97 86
Information: www.ti-zen.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Favoriser l'emploi et bien accueillir les jeunes enfants

Les engagements de la Ville pour les tout-petits

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

| | |
|------------------------|----|
| Événement | 4 |
| Actus | 5 |
| Expressions politiques | 14 |
| Conseil municipal | 16 |
| Développement durable | 17 |
| Arrêt sur images | 18 |
| Initiatives | 21 |
| Culture | 22 |
| Sport | 24 |
| Vie associative | 26 |



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,30 €

Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} avril :
dernier délai : mercredi 9 mars, avant 12h,

Agenda du 15 avril : mardi 22 mars, avant 12h.

Les cérémonies des vœux aux acteurs économiques et associatifs furent l'occasion fin janvier de rappeler ma détermination et celle de la municipalité à maintenir et développer l'attractivité de notre ville et sa qualité de vie.

Les Cessonnais ne sont pas épargnés par la triste réalité du chômage : 836 habitants sont en recherche d'emploi. Face à ce défi historique nous voulons agir concrètement pour proposer des solutions. Notre axe de travail : offrir des services de qualité et une fiscalité raisonnée pour **favoriser l'implantation d'entreprises**, commerçants, artisans et ainsi proposer de nouveaux emplois dans notre ville. C'est pourquoi nous avons créé la pépinière qui a déjà accueilli 17 jeunes entreprises. Nous travaillons également à permettre l'arrivée de nouvelles entreprises sur le site du Haut Grippé, de la ZAC du Chêne Morand et de Via Silva. La construction d'une résidence seniors et de deux maisons médicales permettra également de dynamiser l'emploi. Enfin nous lançons le 2 juin 2016 **le 1^{er} Forum de l'Emploi et des Compétences** pour permettre une rencontre entre les talents et les employeurs locaux.

Maintenir la qualité de vie de notre ville c'est aussi développer une **politique globale de la Petite Enfance**. Nous avons placé la vie des familles et des tout-petits au cœur de notre projet, persuadés que l'accueil des jeunes enfants et le soutien aux parents est facteur de bien-être, de développement et d'attractivité pour les habitants et notre territoire. Cesson-Sévigné est une ville dont le dynamisme

démographique se maintient et c'est une très bonne nouvelle. Vous découvrirez dans le dossier comment nous nous attachons à offrir aux tout-petits un environnement propice à leur croissance et à leur épanouissement et quels sont nos axes de travail pour les prochaines années.

D'ores et déjà j'invite les parents en recherche d'un mode de garde à s'appuyer sur le tout nouveau **Re-lais Assistants Maternels** et je vous annonce l'ouverture prochaine d'une permanence gratuite et anonyme de Conseil Conjugal et Familial. La fête des familles « À vous de jouer » du 26 juin 2016 permettra aux petits et grands de partager de bons moments conviviaux et ludiques en famille.

Puisque nous évoquons le rayonnement et le dynamisme de notre ville soulignons encore **la qualité du tissu associatif** dont l'ampleur et le dynamisme font la fierté de tous et auquel nous apportons le plus possible de soutien.

Accueil et écoute des **acteurs économiques**, accompagnement des familles, soutien aux associations, c'est sur ce triptyque qu'avec les agents de la Ville et nos partenaires je travaille quotidiennement pour assurer le développement durable de notre ville.

Au nom de la majorité municipale je vous convie le **mardi 15 mars à 19h** à une réunion publique à l'auditorium du Pont des Arts (Centre Culturel) pour vous présenter les actions effectuées en 2 ans de mandature et répondre à vos questions.

Albert PLOUHINEC
le Maire



Les élus du conseil municipal des jeunes s'impliquent

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes organisent **samedi 12 mars** de 17h à 21h30 la 3^e édition de la discothèque éphémère à la cafétéria du Carré Sévigné pour les enfants de 8 à 13 ans. L'entrée est fixée à 2 € minimum.

« Les bénéfices seront reversés à l'association Hand-i-chiens » expliquent les jeunes élus, qui ont été sensibilisés aux activités de l'association : elle a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des Chiens d'Assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis le 4 février pour régler les derniers détails de la soirée. « Il y aura de la restauration sur place : crêpes et gâteaux, boissons, bonbons... »

Les jeunes ne se limitent pas à l'organisation de la discothèque. Ils participent également à des rencontres, comme par exemple avec l'association cessonnaise AES-CD (Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari) le samedi 16 janvier avec le compte-rendu de l'action



Réunion avec l'AESCD (association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari) samedi 16 janvier à l'Espace Citoyen.

réalisée à Dankassari grâce aux dons récoltés lors de la dernière discothèque éphémère en février 2014 : l'électrification d'une école et d'un centre de santé. Au programme également, la rencontre de trois élus cessonais avec leurs homologues bruzois le samedi 23 janvier.

À noter : l'entrée à la discothèque éphémère se fait sur inscription à cmj@ville-cesson-sevigne.fr ou 02 99 83 02 06.



Rencontre de trois jeunes élus du CMJ de Cesson-Sévigné avec leurs homologues bruzois, samedi 23 janvier.

➔ RÉUNION PUBLIQUE MARDI 15 MARS

Le Maire et les élus de la majorité vous invitent à une réunion publique le **mardi 15 mars** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts (Centre Culturel) pour vous présenter leurs actions effectuées depuis deux ans de mandature et répondre à vos questions.

➔ OUVERTURE D'UNE PERMANENCE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Permanence gratuite de l'association « Couples et Familles » : une conseillère conjugale et familiale agréée sera présente à la Mairie une fois par mois le lundi de 16h à 18h pour proposer, dans le cadre d'entretiens, un accueil, une écoute, une réflexion et un accompagnement, pour les couples et toute personne en individuel, autour des situations vécues : la communication et les relations dans le couple et la famille, les conflits et les difficultés, les changements de vie, la préparation à la vie à 2, la vie affective et la sexualité. Les entretiens sont confidentiels.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

➔ SALLE DE TENNIS

La salle municipale de tennis est équipée depuis le mois de janvier d'un nouveau logiciel de réservation offrant ainsi aux usagers la possibilité de louer et payer leurs courts à distance sur Internet.

Les détenteurs de cartes achetées à la piscine ont jusqu'au 15 mai 2016 pour se présenter à la Direction Sports Loisirs de la mairie annexe pour le report des heures non utilisées sur le nouveau logiciel.

Après cette date, les crédits seront perdus : aucun report, ni rembourse-

ment ne sera possible.

Renseignements complémentaires au 02 99 83 52 15 (service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)

➔ CHASSE AUX ŒUFS

7^e édition de la chasse aux œufs **mercredi 30 mars** à 15h, dans la parc de la Chalotais, derrière la mairie. Cette manifestation s'adresse aux Cessonnais âgés entre 3 et 8 ans.

À noter : l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

Inscription auprès du service d'Action Sociale de la Ville jusqu'au 28 mars.

Contact : 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

➔ PÔLE EMPLOI

Depuis le 25 janvier 2016, Pôle emploi a modifié ses modalités d'accueil en agence :

► Horaires d'accueil sans rendez-vous : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30

► Horaires de réception sur rendez-vous : lundi, mardi, mercredi : 12h30 - 16h30 ; vendredi : 12h30 - 15h30

Par ailleurs, à compter du 7 mars 2016, le demandeur d'emploi effectuera son inscription et sa demande d'allocation sur le site pole-emploi.fr.

En cas de difficulté, il pourra bénéficier d'une aide en ligne et d'une assistance téléphonique. Il pourra également être aidé en agence par les conseillers, afin de s'inscrire sur les bornes Internet que nous mettons à disposition. Pôle emploi mobilise également ses

➔ ÉTAT CIVIL

DU 9/01/2016 AU 05/02/2016

Naissances

- Clara COUPAS
- Pia HUET
- Allan COMBREXELLE
- Arthur AMODEOS LOPEZ

Mariage

- Mike MICHEL, géomètre-projeteur et Gisèle EL DIB, maître de conférences

Décès

- Christian GAUDIN, 62 ans
- Jean-Marc OBLIN, 59 ans
- Georges MORVAN, 92 ans
- Marie LE SOMMIER veuve LAVENANT, 84 ans
- Jean-Charles FUSELIER, 52 ans
- Ginette HÉNAULT veuve CHEVALLIER, 90 ans
- Marcel STEUNOU, 83 ans
- Berthe TEXIER veuve VALLÉE, 81 ans

partenaires, et notamment les points accueil emploi au sein des communes et intercommunalités, afin de faciliter l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans ces démarches.

Dans un délai de 2 à 4 semaines suivant son inscription, le demandeur d'emploi sera reçu en entretien afin qu'un conseiller examine sa situation professionnelle et lui propose un accompagnement adapté à ses besoins.

➔ PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Attention aux délais : 6 à 8 semaines pour les cartes d'identités ; 2 semaines pour les passeports (uniquement sur rendez-vous : délais d'attente de 3 semaines environ).

Contact : service État-civil au 02 99 83 52 00.

Café mémoire

"Autonomie, confort et sécurité dans son lieu de vie : quels aménagements sont possibles ? Par l'intervenante Aurélie Perquis, ergothérapeute ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer) mercredi 2 mars de 15h à 17h, cafétéria de l'Hippocampe. Elle échangera autour des questions : comment améliorer le quotidien, prévenir les chutes et compenser les troubles de la mémoire. Entrée libre (consommations payantes).

Conférence

"L'éducation affective, relationnelle et sexuelle : enjeux et réflexions", avec l'intervenante Thérèse Hargot, philosophe et sexologue, jeudi 17 mars à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts. Pour les parents et éducateurs. À l'issue de la conférence, Thérèse Hargot dédicacera son livre « Une jeunesse sexuellement libérée ou presque ». Entrée libre.

Café des parents

"Prendre soin, respecter son corps, le protéger : comment l'apprendre à nos enfants ?" jeudi 24 mars à 12h15, à l'Espace Citoyen.

Planning familial

Permanence mardi 8 mars, de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous à la mairie, au service d'Action Sociale. Tél. : 02 99 83 52 00.

CIDFF

Permanence jeudis 10 et 24 mars, de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès du service d'Action Sociale.

Architecte conseil

Permanences de l'architecte-conseil Yves-Michel Fresneau, les mardis 8 et 22 mars de 9 h à 12h, à la mairie annexe. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 00 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

➔ APPEL AU DON D'OUTILS



Gérard Boullé, de l'association Cesson Jardins et Clémence Perret, stagiaire au service d'Action Sociale de la Ville.

Le mardi matin, des personnes bénéficiaires de l'Épicerie sociale vont jardiner aux jardins de Grippé, épaulés par des bénévoles des associations Cesson jardin et l'ACEVEH (association de Cesson Est Vivre en Harmonie). Pour mener à bien ce projet, un appel aux dons d'outils est lancé.

Un bac est mis à disposition à l'entrée des jardins de partage de Grippé.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander le service d'Action Sociale).

➔ URBANISME

Permis de construire accordés du 1/01/2016 au 1/02/2016

- ▶ 13, rue du Bas Village : extension pour création de deux bureaux ;
- ▶ 19, rue de la Grange : extension à l'est de l'habitation et création d'une ouverture sur façade nord ;
- ▶ le Champelé : extension atelier de réparation et entretien d'engins travaux publics et poids-lourds ;

▶ 11, rue de la Prée : extension maison individuelle ;

▶ 33, rue du Champ du Moulin : construction d'un immeuble collectif de 4 logements + 1 bâtiment de garage ;

▶ rue de la Plesse : construction d'une maison d'habitation avec garage accolé ;

▶ lotissement : 35, avenue de Caradec : division en un lot à bâtir.

➔ LE GROUPE CGI S'INSTALLÉ À CESSON-SÉVIGNÉ

Le groupe CGI, géant des technologies de l'information a choisi d'installer son équipe rennaise dans l'immeuble Énergies d'une surface de 2 200 m². Il est prévu pour l'accueil de ses 250 collaborateurs. L'ensemble sera d'une taille suffisante pour de futurs emplois.

BLEU » vise à encourager la démarche de dépistage organisé du cancer colorectal auprès des personnes âgées de 50 à 74 ans, en pratiquant tous les deux ans le test immunologique (nouveau test : plus simple d'utilisation, ayant une sensibilité accrue pour détecter les lésions précancéreuses).

Ligue contre le cancer. Comité d'Ille-et-Vilaine. 28 rue de la Donelière - CS 11152 35011 Rennes cedex

Tél.: 02 99 63 67 67

cd35@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net/cd35

➔ MARS BLEU

Le cancer colorectal, 2^e cause de mortalité par cancer, tue 17 000 personnes en France par an. Pourtant, il peut se guérir dans 9 cas sur 10, pourvu qu'il soit dépisté précocement.

Chaque année l'opération « MARS



LE MARCHÉ IMMOBILIER RÉSISTE EN 2015



Résistance du marché à 87,5 M€

Malgré une légère tendance baissière depuis 2014 et -5,7 % en 2015, le volume financier des transactions reste malgré tout soutenu par rapport aux sept autres années de comparaison, à l'exception de 2011, de 2013 et de 2014 où le niveau atteint des ventes immobilières était « boosté » par de grosses opérations sur l'immobilier de bureaux (dont certaines à + de 15 M€). Le nombre important de DIA enregistrées en 2015, soit 265, illustre également cette résistance du marché immobilier local qui par rapport à la moyenne du volume financier des transactions constatée sur 8 ans se positionne à + 4,5 %.

Les ventes de pavillons et d'appartements soutiennent le marché en 2015

À la différence de 2011, 2013 et 2014, le plus gros volume financier de transactions se retrouve en 2015 pour les ventes :

- de pavillons : 35 % du marché avec 31,2 M€, soit une hausse de 44 % des transactions par rapport à 2014 ;
- d'appartements : 21 % du marché avec 18,1 M€, soit une hausse de 48 % des transactions par rapport à 2014.

Par contre, l'immobilier d'entreprises et de bureau est en recul de 35 % / 2014 avec cependant un volume financier de transaction de 29,7 M€.

On note par ailleurs une baisse significative :

- des cessions de parts sociales : 0 € ;
- des ventes de terrains non bâtis (-19 %).

Quant aux ventes de fonds de commerce et baux commerciaux, celles-ci font un bond avec un volume financier de 6,6 M€ (soit 4 fois plus qu'en 2014) et une part du marché immobilier de 5 %.

Les transactions les plus importantes en 2015

- catégorie pavillons-maisons : une vente à 565 000 €, Touche Ablin ;
- catégorie appartements : une vente dans un collectif Rue de la Doëna pour 460 000 € (121 m² habitables + 2 garages) ;
- catégorie immobilier d'entreprise et de bureaux : une opération à 3,9 M€, secteur Atalante ;
- catégorie terrain non bâti : une vente à 1,5 M€, ZAC des Champs Blancs ;
- catégorie fonds de commerce / baux commerciaux : une opération à 610 000 €, secteur Écopôle Sud-Est.

À noter : taxe additionnelle aux droits de mutation revenant à la commune. Chaque vente opérée sur le territoire communal donne lieu à une taxe additionnelle aux droits de mutation payée par l'acquéreur et perçue par la Commune. Son taux est de 1,2 % sur le prix de vente.

Il s'agit d'une recette au budget communal dans sa section de fonctionnement.

Entre la vente et la perception de la recette de taxe par la Commune, il y a un délai fluctuant, notamment en fonction de la date d'enregistrement de l'acte.

Depuis 2008, la moyenne de la recette pour le budget communal est de 640 000 € par an avec une pointe en 2011 de 756 000 €. En 2015, la recette procurée par la taxe additionnelle aux droits de mutation est de 673 000 €.

VIASILVA : EXPOSITION CONCERTATION : UN REGISTRE À LA MAIRIE ANNEXE



Huit panneaux de présentation des projets de développement urbain des

Quartiers Les Pierrins et ViaSilva Ouest sont exposés dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie annexe.

Un registre de concertation est disponible au secrétariat du service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture, le lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le mardi et jeudi, de 8h30

à 12h ; le mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; le vendredi, de 8h30 à 16h. Le registre permet aux habitants de consigner observations et remarques sur les projets présentés.

Contact : 02 99 83 52 13 ;
urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr
www.viasilva.fr

➔ CENTRE DE LOISIRS

Camps et mini-camps été 2016

- Camps préados-ados du **11 au 22 juillet**, au Mayet de Montagne, 11-13 ans et 14-16 ans. Camping, glisse d'été.... Tarif : 530 €.

- Mini-camps Sports de pleine nature du **11 au 13 juillet**, à Saint-Just, 6-10 ans. Camping, radeau, escalade, chasse au trésor Tarif : 125 €.

À Bain-sur-Oust du **18 au 22 juillet**, 8-10 ans et 11-14 ans. Canoë-kayak, escalade, via cordata, VTT... Tarif : 210 €.

- Mini-camps équestres à Guignen, du **11 au 13 juillet, du 18 au 22 juillet, du 25 au 29 juillet**, 6-13 ans. Camping, ferme équestre, stage. Tarif : 135 € et 220 € (2^e et 3^e séjour).

- Mini-camp dans les locaux du centre de loisirs : stage de cirque encadré par le Big Bang Circus du **18 au 22 juillet**, 7-13 ans. Pyramides, fil, ballon, trapèze, rolla bolla.... Tarif : 205 €.

Contact : Alain Le Nevé et Bertel Dagon, tél. : 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

➔ CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME RÉGNIER

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier cherche des Familles d'Accueil Thérapeutique dans le cadre de sa poursuite d'activité familiale thérapeutique.

Les familles d'accueil thérapeutique sont rémunérées, pour accueillir des patients adultes stabilisés.

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) par courrier à : Mr Le Directeur du CHGR, 108 av du Général Leclerc BP 60321 35 703 RENNES Cedex 7

Contact : Nathalie Le Drogou, cadre socio-éducative au CHGR, tél. : 02 99 33 39 00 - poste 6085.

➔ EMPLOI : 1^{ÈRE} ÉDITION DU FORUM COMPÉTENCES LE JEUDI 2 JUIN 2016

Chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi, professionnels en transition, parents ou jeunes en orientation professionnelle, soyez acteurs avec la Ville !

Pour stimuler l'emploi, la Ville de Cesson-Sévigné lance la 1^{ère} édition du Forum Compétences. Il aura lieu le **jeudi 2 juin 2016** toute la journée dans les salles de l'Espace Grippé.

Cet événement a trois objectifs principaux :

- ▶ faire connaître les emplois à pourvoir localement ainsi que les métiers méconnus ;
- ▶ permettre à des professionnels en transition de mettre en avant leurs compétences auprès d'employeurs potentiels ;
- ▶ donner à voir des démarches actives de recherche d'emploi et de nouvelles possibilités d'orientation à des personnes cherchant leur voie .

Contact : tél. : 06 09 71 94 83 ; contact@energie-relationnelle.com

➔ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires d'ouverture

Lundi de Pâques 28 mars : ouverture de 9h à 19h

Date des vacances scolaires prises en compte par la Piscine : du lundi 4 avril au dimanche 17 avril

Les horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi : bassin ludique, de 10h à 20h ; bassin sportif, de 10h à 19h ;
- samedi et dimanche de 9h à 19h.

Stage Multisports

- du **4 au 8 avril** de 13h30 à 17h30 (2 groupes, année de naissance 2004/2005/2006/2007/2008/2009)

- du **11 au 15 avril** de 13h30 à 17h30 (1 groupe, année de naissance (2005/2006/2007/2008/2009).

Activités proposées : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket-ball, volley-ball, tennis de table, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Tarifs :

- Cessonnois 38 € la semaine
- Non Cessonnois 57 € la semaine

Stages d'aquagym

Stages d'aquagym les 2 semaines de

vacances tous les soirs du lundi au vendredi de 19h à 20h bassin sportif.

Tarifs :

- Cessonnois 38 € la semaine ou 7,60 € la séance (sans réservation)
- Non Cessonnois 57 € la semaine ou 11,40 € la séance (sans réservation)

Salle de musculation

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 11h à 13h30 et de 14h30 à 20h.

Halothérapie

L'halothérapie ou la grotte à sel s'adresse à tous, des enfants aux personnes âgées. La grotte est ouverte à la location tous les jours d'ouverture de la piscine, de 9h à 20h en semaine et de 9h à 19h le week-end, sur réservation.

Tarifs : séance pour une personne : 9 € ; séance pour deux à quatre personnes : 6,50 € par personne. Carte de 10 entrées : pour une personne : 74 € + carte à 2,10 € ; carte de 10 entrées pour deux à quatre personnes : 48 € + carte à 2,10 €.

Contact : tél. : 02 99 83 52 10 www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ŒUVRES DE JEAN BOUCHER RAYONNENT JUSQU'EN CHINE



Derniers préparatifs avant le départ.

Cette année, l'institut Liu Kaigu, du nom de l'ancien élève du sculpteur Jean Boucher, a décidé de consacrer une exposition au sculpteur chinois, ainsi qu'à son maître.

Cinq boîtes contenant au total 271 documents ont été préparées pour le Palais des Arts de Shangai : manuscrits, dessins, photos, imprimés, cartes postales. L'exposition est prévue jusqu'en mai.

« C'est important de valoriser l'œuvre de Jean Boucher. Cesson-Sévigné va représenter la France à l'autre bout de la planète, une grande fierté pour nous, a annoncé Annie Lecué, adjointe à la culture. Plusieurs mandatures ont mis en lumière ses œuvres. Sans ce travail en amont, nous n'aurions jamais eu ce rayonnement. »

La 1^{ère} donation de la famille à la Ville date de 1994, la 2^e de 2001. L'arrivée d'Élisabeth Renault en 2002 a permis de faire le point sur le patrimoine artistique de Jean Boucher. « Au départ on voulait réaliser un ouvrage, mais petit à petit, notre choix s'est orienté vers le numérique, explique Élisabeth Renault, aujourd'hui directrice du musée de Saint-Brieuc. On a alors créé un musée virtuel pour faire partager



Astrid Hallynck, chargée de mission à OCP Partners ; Albert Plouhinec, le maire ; Annie Lecué, adjointe à la culture et Zhenhua Gao, d'OCP Partners.

la vie de cet homme, son parcours, ses créations. Treize ans après, ce site connaît un rayonnement international qui a permis aux Chinois de retrouver ce trésor national. » Astrid Hallynck, chargée de mission à OCP Partners a regroupé les documents.

La Ville possède le fonds le plus important des œuvres de Jean Boucher. Cesson-Sévigné est d'ailleurs la seule à prêter des documents de l'artiste. Une convention a été établie entre la Ville et l'institut Liu Kaigu pour l'ensemble du prêt des œuvres. Tous les frais pris en charge par la ville de Shanghai. Une 2^e exposition de plus grande envergure des œuvres de Jean Boucher est prévue en Chine, en octobre 2016, avec des sculptures de l'artiste.



Capture d'écran du musée virtuel Jean Boucher disponible sur le site de la Ville.



Atelier à l'institut Liu Kaigu à Chongqing.



Chongqing, mégapole du Sichuan.

© E. Renault

© E. Renault

Les engagements de la Ville pour les tout-petits

La Ville connaît depuis plusieurs années une natalité soutenue. En 2015, la commune a enregistré 136 naissances, soit une progression de 5,42 % par rapport à 2014.

Ainsi, au 31 décembre 2014, la Ville comptait 395 enfants de moins de 3 ans. (*données CAF*)

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, la Ville dispose de nombreux modes d'accueil variés. Les familles peuvent choisir **un mode de garde collectif ou individuel** selon leur projet familial et les besoins de leur enfant.

La commune dispose de huit lieux collectifs du jeune enfant

- ▶ une structure municipale de 74 places avec un jardin d'enfants de 20 places et 3 places d'accueil occasionnel, la Maison de l'Enfance "Comptines et compagnie" ;
- ▶ deux micro-crèches "Les P'tits Cœurs" et "Les P'tites Pousses", de 10 places chacune, dont la gestion a été confiée par la Ville à des prestataires privés mais la Ville reste garante de la qualité du service proposé aux familles ;
- ▶ trois micro-crèches privées, de 10 places chacune : "les Champinoux", "les jardins d'Émile" et "les Mini-bulles" ;
- ▶ deux crèches inter-entreprises : Calais (42 places) gérée par l'association Parenbougé et "À tout bout de Champ" (35 places) gérée par la société Babilou.

Le taux de place d'accueil collectif est de **30 places d'accueil pour 100 enfants**. C'est le plus élevé de l'Ille-et-Vilaine.

L'accueil individuel par une assistante maternelle

88 assistantes maternelles agréées offrent un **accueil individualisé dans un cadre familial** pour un potentiel de 246 enfants.

Le Point accueil petite enfance - Relais assistants maternels (RAM)

Afin d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins, la Ville a développé un "Point accueil petite enfance - Relais assistants maternels (RAM)", ouvert depuis octobre 2015.

C'est un lieu neutre, d'information, de rencontre et d'échange pour les familles et les professionnels de l'accueil à domicile.



Animé par une Éducatrice de Jeunes Enfants, ce relais reçoit les familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant

ou d'informations sur l'accueil du jeune enfant et leur communique une information de premier niveau sur les aides de la CAF et les contrats de travail.

L'animatrice accompagne également les assistantes maternelles dans leur professionnalisation en proposant des ateliers et groupes de travail, anime un espace-jeu et propose des conférences thématiques gratuites à l'attention des parents et des professionnelles. La prochaine conférence se déroulera le **mardi 26 avril** à 20h30 à l'Espace Citoyen sur le thème du **sommeil chez le jeune enfant (0-3 ans)**.



Espace-jeux municipaux

Dans le cadre de sa politique en faveur du jeune enfant et de son développement moteur et sensoriel, la Ville propose des **espaces-jeux municipaux** gratuits. Ces lieux sont dédiés aux assistantes maternelles, aux parents, aux grands-parents et aux gardes à domicile. Ils sont ouverts cinq demi-journées par semaine (mardi, jeudi et vendredi matin de 9h30 à 11h30 ainsi que le mardi et jeudi après-midi de 15h à 17h) et animés par une Éducatrice de Jeunes Enfants. **Des activités d'éveil et de jeu** (peinture, pâte à modeler, graines, comptines) sont proposées aux enfants selon leur âge et leurs besoins. C'est également

un temps d'échanges entre adultes. Une professionnelle est présente et répond aux questionnements sur la prise en charge de l'enfant (éveil, développement).

En outre, des **ateliers musique** sont proposés aux enfants au sein de la Maison de l'Enfance et un projet pour les 0-3 ans est en cours au Pont des Arts.

Des aires de jeux rationalisées et mieux dotées

La commune dispose aujourd'hui d'un nombre important d'aires de jeux (33). Certaines ne sont pas ou très peu utilisées. D'autre part les jeux sont coûteux à contrôler, entretenir et réparer. Afin de mieux répondre aux besoins des enfants (types de jeux, tranches d'âges, proximité) et de rationaliser les dépenses, la Ville a entamé une réflexion avec les habitants, assistantes maternelles et référents de quartier sur les aires de jeux à améliorer, à conserver en l'état ou à supprimer. Des réunions de concertation seront organisées quartier par quartier.

D'ici l'été, **l'aire de jeux de Champagné sera dotée d'une nouvelle structure pour les 1-4 ans.**



Agenda des familles

► Les Permanences :

- Questions de Parents : 16 et 29 mars - 12 et 20 avril - 3 et 25 mai - 7 et 22 juin

- Couple et Famille : 18 avril - 23 mai - 20 juin

► Les conférences :

- 17 mars à 20h30: Parents, vos ados et leur sexualité : où en sont ils ? et où en êtes -vous? À l'auditorium

- 26 avril à 20h30 : le sommeil de l'enfant. À l'Espace Citoyen.

► **La chasse aux œufs** le mercredi 30 mars à 15h00

► **Le Forum Parents/Assistantes Maternelles** le mardi 7 juin à 19h30 à l'Espace Citoyen.

► **La fête des Familles** "Familles : À vous de jouer" le dimanche 26 juin à 14h00. Parc du Pont des Arts.



Soutenir les parents

La Ville s'est fortement engagée depuis deux ans **dans le soutien à la parentalité** avec la mise en place de différents services :

► **« Questions de parents, à propos d'enfants »** : permanence bimensuelle qui apporte une écoute et une aide aux parents qui se posent des questions sur l'éducation de leurs enfants. Une psychologue vous reçoit sur rendez-vous ;

► À partir d'avril 2016, **permanence d'une Conseillère Conjugale et familiale** agréée de l'association « Couples et familles ». Il est proposé une écoute, une réflexion et un accompagnement, pour les couples et toute personne en individuel, autour des situations vécues (conflits, difficultés, questionnements). Avec ou sans rendez-vous ;

► Des **conférences gratuites** destinées aux parents et éducateurs : le jeudi 17 mars à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts. Intervention de Thérèse Hargot Jacob, philosophe, sexologue et blogueuse :

"Parents : vos ados et leur sexualité, où en sont-ils, où en êtes-vous ?"

► **Le café des parents** : échanges et débats en petit groupe une fois par mois. Planning et thème sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Schéma de la petite enfance

La Ville a mis la petite enfance au cœur de sa politique familiale. Afin d'affirmer cette prépondérance et son engagement en faveur de la Petite

Enfance, la Ville a décidé de se doter d'un **schéma communal de la petite enfance pour la période 2016 - 2020.**

Présenté lors du Conseil Municipal du 24 février 2016, ce projet politique a pour objectif de faire un état des lieux de l'offre et des besoins de services, de définir les orientations et les engagements de la Ville pour la petite enfance et de travailler avec l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance (institutionnels, associatifs, privés, parents) du territoire. En s'appuyant sur les valeurs d'équité, d'accessibilité et de soutien à la fonction parentale, ce travail permettra aussi **d'anticiper les besoins futurs d'accueil liés au développement de la ville.**

Ce schéma s'articule autour de quatre axes, qui se déclinent en une vingtaine de fiches action :

► **Axe 1** : Connaître l'offre et les besoins d'accueil de la petite enfance pour maintenir la capacité d'accueil du territoire et définir les besoins dans le cadre du développement urbain de la commune ;

► **Axe 2** : Adapter et rendre accessible les modes d'accueil collectif et individuel aux besoins de chaque famille ;

► **Axe 3** : Favoriser l'éveil, le développement et la socialisation des enfants et accompagner les professionnels ;

► **Axe 4** : Accompagner les parents et les soutenir dans leur mission éducative.

Un rapport annuel d'évaluation sera publié.



3 questions à

Solenne Guézéneq

adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille et

Nathalie Charruey,

conseillère municipale déléguée à la petite enfance, au CMJ et l'événementiel des associations.

Quels sont les principaux enjeux de la politique petite enfance à Cesson Sévigné ?

L'accueil de la petite enfance est un rouage essentiel dans le développement social et économique d'une commune.

En premier lieu, l'enjeu est de maintenir une offre d'accueil accessible, variée et adaptée aux besoins des parents et de leurs enfants dans leur spécificité.

Pour cela nous souhaitons élaborer un diagnostic chiffré de la situation (offre actuelle et besoins des familles) et réaliser une projection des besoins futurs liés au développement de la commune et aux nouvelles contraintes des familles (horaires atypiques, accueil d'urgence...). Cet

outil appelé schéma communal de la petite enfance (2016-2020) présenté au conseil municipal de février nous donne le cadre pour mener une politique cohérente et lisible à court et moyen terme.

Il en va de l'attractivité de notre ville et la qualité de vie quotidienne. La finalité étant de répondre aux besoins des familles mais aussi, et c'est le cœur de notre préoccupation, de favoriser l'éveil, la motricité, la socialisation et l'épanouissement des enfants. Nous menons également une réflexion sur d'autres services tels que la qualité des aires de jeux, l'animation des espaces-jeux, les lieux de rencontres pour les parents et les assistantes maternelles.

Comment envisagez-vous de maintenir un service de qualité alors que les dotations de l'État ne cessent de baisser ?

Nous partons du principe qu'il est possible de réaliser de grands projets sans forcément beaucoup de moyens. Il s'agit avant tout de faire preuve de détermination et de volonté politique. Pour preuve le succès de la mise en place en octobre dernier du Relais Parents/Assistants Maternels en partenariat avec la ville de Brécé et l'UDAF. Outre la mutualisation des coûts, cette organisation permet de maintenir et de développer un service gratuit bien utile pour les familles et les assistantes maternelles.

Développer un service de qualité c'est aussi veiller à agir dans **la transparence, le dialogue et la concertation** : nous sommes vigilants à entretenir des liens de qualité avec les acteurs du territoire (délégués des micro-crèches, département, association des assistantes maternelles, parents). Deux exemples concrets : le forum parents/assistantes maternelles et la création du Conseil d'établissement de la Maison de l'enfance auquel participent les parents délégués et les représentants des profes-

sionnelles.

La Municipalité s'engage à maintenir et à renforcer la qualité du pilotage des acteurs petite enfance de la ville et **des modes d'évaluation** afin de concourir à l'amélioration continue du service. Enfin, une attention toute particulière est portée sur la qualité du recrutement du personnel encadrant. La maison de l'Enfance et les deux micro-crèches bénéficient d'un niveau de compétence de son personnel supérieur à la réglementation.

Comment comptez-vous accompagner les familles dans leur mission éducative ?

C'est parce que nous considérons que la famille est le premier lieu d'apprentissage de la vie en société que nous avons décidé de la prioriser comme axe majeur de notre Schéma Petite Enfance. Nous nous devons de rassembler toutes les conditions pour que les familles soient accompagnées (mais non pas remplacées) dans leur mission éducative. Pour se faire, depuis le début de notre mandature, nous avons pris des mesures en faveur du soutien à la parentalité. Nous avons ouvert deux permanences gratuites : **« Questions de parents, à propos d'enfants »** animée par une psychologue, portant sur les questions d'éducation et un nouveau service **« conseil conjugal et familial »** orienté vers les questions de vie familiale.

Régulièrement des conférences sont proposées sur des thèmes importants aux yeux des parents : la communication en famille l'année dernière, l'éducation affective et sexuelle bientôt. D'autres sont en préparation.

Les parents remplissent une mission inestimable pour la société en élevant leurs enfants, notre rôle est de les soutenir en créant les conditions propices à guider leurs enfants vers l'âge adulte.



☞ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

OÙ EN SERA LA VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ EN 2020 ?

Secouée, bousculée parce que jugée incohérente par les siens, la majorité mesure aujourd'hui les écarts entre **ses arguments de propagande électorale et la réalité qui s'impose naturellement**. Les départs successifs des adjoints et conseillers s'accroissent : l'adjoint à l'urbanisme quitte ses fonctions, le conseiller délégué à ViaSilva démissionne, un conseiller municipal est exclu, l'adjoint au développement économique démissionne avec fracas au moment des vœux du Maire aux entreprises. **Ces quatre premiers départs seraient-ils le signe d'une fébrilité ?**

Après deux années, un premier point d'étape s'impose :

NOS CONSTATS

- ▶ **4 départs d'élus de la majorité** : 2 adjoints au Maire et 2 conseillers.
- ▶ **Cesson Sévigné reste minoritaire au capital de la Spla ViaSilva** dont le siège a rejoint Rennes.
- ▶ **Retour au PLU 2004 bâtisseur de la rue de Rennes**, avec une densification visible dans le lotissement de Beausoleil.
- ▶ **Ralentissement massif du dossier ViaSilva et abandon des équipements structurants.**
- ▶ **La municipalité n'a pas trouvé de projets de tours à Cesson-Sévigné**, ni au Haut de Grippé, ni à la Halte SNCF, ni à l'emplacement des tennis municipaux, ni sur ViaSilva parce qu'ils n'existaient pas.
- ▶ **Taux d'imposition inchangé depuis 2011** (précédente municipalité).

NOS PERMANENCES DE MARS

Salle du Pressoir 11h00-12h00 : 5 mars Claude Gérard,
19 mars Claudine David, 2 avril Alain Thomas
Espace citoyen 18h00-19h00 : 16 mars Alain Thomas

POUR NOUS CONTACTER :

sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr,
alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr,
claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr,
claire.gerard@ville-cesson-sevigne.fr,
annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr,
christian.anneix@ville-cesson-sevigne.fr

NOS INQUIÉTUDES

- ▶ Une population qui va diminuer faute d'objectifs ambitieux pour l'accueil de nouveaux habitants (mise en chantiers insuffisante par rapport aux objectifs du PLH).
- ▶ Un projet de développement économique et social qui n'assure pas l'augmentation du nombre de contribuables (particuliers/entreprises) qui permettrait de mieux répartir l'impôt.
- ▶ Des choix budgétaires qui restreignent l'offre de services et sacrifient l'investissement.
- ▶ Une vision stratégique peu cohérente pour le devenir de notre commune.

NOS SATISFACTIONS

- ▶ De forts points de convergence au plan urbain : la Zac du Chêne Morand qui s'inscrit dans l'historique de la commune, la mise en œuvre d'une maison médicale, le plan de gestion différencié des espaces publics verts ...
- ▶ La reprise de nombreuses actions initiées entre 2008-2014 : le Conseil Municipal des Jeunes, la poursuite de la Saison Culturelle, le café Mémoire, le café Parents, la permanence Cidff, les œufs de Pâques, l'arbre des naissances ...

Les arbres de naissances depuis 2009. © Photos C. Anneix



Nous restons ATTENTIFS au DEVENIR de notre commune et aux attentes de ses habitants. Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ !

Notre intention était de répondre dans cette page aux accusations mensongères de l'opposition nous accusant dans le mensuel du 1^{er} février de n'avoir prononcé aucun mot en faveur des luttes contre les violences faites aux femmes, de n'avoir mené aucune action en faveur de l'égalité femmes/hommes...

Cependant, au regard de la gravité des propos que l'opposition se permet dans sa page ci-contre, nous différons au mois prochain notre publication.

Nous n'intervenons jamais directement dans la page de l'opposition, contrairement à cette pratique scandaleuse qui avait cours sous l'ancien maire, Michel Bihan.

Nous respectons l'opposition, nous attendons qu'elle nous respecte !

Un droit de réponse s'impose ici, par respect des personnes dont il est question, et des lecteurs en droit d'attendre une information sans déformations éhontées.

Ainsi, il n'y a jamais eu 2 départs d'adjoints dans notre majorité !

Denis Schneider qui a laissé sa place d'adjoint à l'urbanisme, à Isabelle Gargam n'a nullement quitté la majorité et bien au contraire a pris en charge la délégation de ViaSilva.

Un poste, qui demande beaucoup de disponibilité, vu le très grand nombre de réunions, l'importance et la diversité des modes participatifs pour la concertation mise en place, loin de cafés citoyens n'incluant que des participants choisis, comme cela s'était pratiqué avant nous.

Que veut dire cette succession de prétendus départs relatés au temps présent comme si cela était en train de se passer à l'heure de cette publication ? Cherchant à semer la confusion.

L'adjointe à l'urbanisme Madame Gargam est au travail ! Nous savons qu'elle est très appréciée au-delà même de notre majorité pour toutes ses compétences ! Ceci est tout à fait justifié ! Qui n'aurait pas en effet remarqué ses aptitudes en urbanisme, son sens de la pédagogie, sa capacité à se mettre à la portée de ses interlocuteurs toujours avec des phrases précises et justes que lui donne sa grande maîtrise du sujet.

Certes, nous avons eu à déplorer la démission de l'adjoint au développement économique, au moment des vœux,

pour des raisons personnelles. Son remplacement à l'heure où nous écrivons est en cours. Notre précédent délégué à ViaSilva avait donné sa démission l'été dernier. Cela fait 2 départs et non 4 comme le prétend l'opposition.

Des constats énoncés par l'opposition :

- ▶ Cesson-Sévigné minoritaire dans la SPLA : qui a fait cela ? La municipalité Bihan.
- ▶ La précédente mandature n'avait rien fait pour traiter le problème de la rue de Rennes, elle doit assumer sa part de responsabilité dans le retour au PLU 2004. Nous travaillons sur de nouveaux choix urbanistiques pour assurer le devenir de cette zone.
- ▶ Ralentissement massif du dossier ViaSilva... ? C'est faux ! Ce qui est vrai c'est que nous avons obtenu que les quartiers soient moins denses de 55 % !
- ▶ Oui, des immeubles de hauteurs qui étaient prévues étaient pour nous des tours. Par notre négociation ils seront rabaissés à 5 étages au lieu de 10 ou 11 au Haut Grippe. Nous ne ferons pas le projet à la halte SNCF, ni celui à l'emplacement des tennis. Rien sur la place des déportés. Le projet de maison médicale près des vieux ponts a été stoppé. 2 maisons médicales seront construites : à l'ancienne poste et à l'ancienne gendarmerie. Grâce à nous il n'y aura pas de tours à ViaSilva ! Mais comment 55 % de plus de logements auraient-ils pu trouver place dans le même espace sans forcément monter d'autant en hauteur ?
- ▶ L'opposition se souvient-elle que la taxe foncière avait augmenté de 40 % entre 2008 et 2011 à Cesson-Sévigné ? Quand elle signale « les taux d'imposition inchangé (sic) depuis 2011 (précédente municipalité) » A-t-elle remarqué que des taux d'imposition tels en 2011 et en 2015 /2016 ce n'est pas du tout la même chose, puisque nous subissons une baisse de la dotation de l'État évaluée cette année à 340 000 € ?

Venez à notre réunion publique le 15 mars prochain à 19h à l'auditorium du Pont des arts, Centre culturel, nous vous présenterons nos actions effectuées depuis 2 ans, et échangerons avec vous sur les sujets que vous souhaitez.

Les élus de la majorité

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 27 janvier. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Création de la ZAC "Le Chêne Morand"

Le Conseil a émis à l'unanimité (1 abstention, 2 conseillers n'ont pas pris part au vote) un avis favorable sur le dossier de création de la ZAC "Chêne Morand" qui définit les modalités opérationnelles suivantes :

- ▶ le périmètre de la ZAC, d'une superficie de 23 hectares environ ;
- ▶ la réalisation d'un programme maximal de 100 000 m² de surface de plancher ;
- ▶ l'exclusion du champ d'application de la Taxe d'Aménagement des constructions qui seront édifiées sur la ZAC.

Convention de partenariat avec le Bagad

Le Conseil a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et le Bagad de Cesson-Sévigné pour une durée de trois ans. La participation de la Ville pour un montant de 5 000 € annuel et ses autres modes de soutien sont précisés : mise à disposition gratuite des équipements de la Ville, intégration à la Saison Culturelle.



Le site existant du Chêne Morand.

© Droits réservés

Convention avec l'UGAP

Le Conseil a approuvé les termes de la convention avec l'UGAP relative au dispositif d'achat groupé de gaz naturel et a autorisé M. le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

Mise en place de l'application ToTEM

L'application ToTEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) permettant la dématérialisation des documents budgétaires est mise à disposition des collectivités gratuitement par la DGCL. Cet outil permet à la collectivité d'ajouter des données extrabudgétaires pour compléter les annexes de la partie IV des documents budgétaires (état de la dette, état du personnel...). Ainsi, la collectivité obtient directement un document consolidé, réglementaire, à transmettre à la Préfecture.

Le Conseil a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer avec la Préfecture une convention permettant la transmission au contrôle de légalité de pièces dématérialisées via l'application "Actes" pour la mise en place de l'application ToTEM.

Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental

Les subventions auprès du Conseil Départemental dans le cadre des

actions de fonctionnement 2015 du Contrat de Territoire 2011-2015 pour les projets concernant la Programmation Culturelle (80 000 €), la Rivière Sportive (20 000 €), la Galerie Pictura (5 000 €) ont été sollicitées à l'unanimité. Le Conseil a proposé la reconduction de la subvention pour l'exercice 2016 si le dispositif Contrat de Territoire est reconduit.

Subventions de l'État

Les subventions de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour trois projets (Mise aux normes accessibilité de différents ERP, Rénovation de l'éclairage de la Halle des Sports et Amélioration énergétique de la Piscine) ont été sollicitées à l'unanimité.

Mise en vente chemin rural

Le Conseil a voté à l'unanimité la mise en vente de la portion Nord du chemin rural n°137 par Rennes Métropole au prix de 1 680 € pour 420 m² environ et a autorisé M. le Maire à signer tous les actes afférents.

Convention

L'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des services Techniques pour l'entretien et la gestion de la ZAC de Coesmes a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a autorisé M. le Maire à signer tous documents afférents.

➔ EHOP, AU TRAVAIL !



Envie d'aller au travail autrement ? Ayez le réflexe réseau de transport en commun en Ille-et-Vilaine !

Ehop, le nouveau réseau de transport citoyen.

Votre trajet domicile-travail a changé ? Vous avez envie de réduire votre budget transport ? Ou vous êtes nouvellement arrivé(e) sur la commune ? C'est le moment de réfléchir à votre déplacement.

Ehop est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domi-

cile - travail, et peut répondre à vos attentes. Economique, responsable et solidaire, Ehop vous met en relation avec d'autres covoitureurs de votre territoire, tout en considérant vos contraintes au quotidien (horaires, rendez-vous personnels, rythmes scolaires ...).

Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Certains jours, toute la semaine, depuis le collège, une aire de covoiturage, le bourg ... et jusqu'à la porte de votre entreprise.

Pour s'inscrire, c'est simple, gratuit, et c'est ici : www.ehop-covoiturage.fr Pourquoi pas vous ?



➔ PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Mercredi 20 janvier, plusieurs arbres fruitiers (10 arbres tiges, 10 quenouilles greffées et 20 jeunes plants) ont été plantés au verger conservatoire de Dézerseul. Les habitants étaient invités à participer à la plantation organisée en partenariat avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine. Les prochains rendez-vous sont fixés **mercredi 2 mars**, à 9h30 sur le site de Dézerseul pour la taille des arbres fruitiers ; à 14h sur le site de la roseraie du manoir de Bourgchevreuil et **mercredi 23 mars**, à 14h, pour le greffage des pommiers sur le site du verger conservatoire de Dézerseul. Gratuit.

➔ BALADE THERMIQUE

Compte-tenu du succès des balades thermiques, consistant en une thermographie de la façade du logement en présence de son propriétaire afin de constater la performance de l'isolation et de l'étanchéité à l'air de celui-ci, la Ville convie l'ensemble des Cessonais à une réunion d'information technique le **jeudi 31 mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

Cette réunion, co-animée par les services Techniques de la Ville et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes sera l'occasion de faire un point sur les principaux défauts constatés sur les maisons individuelles selon leur époque de construction ainsi que d'évoquer les solutions techniques permettant de les corriger et leur coût.

➔ CAMPAGNE DISPLAY

La Ville a participé du 16 novembre au 6 décembre 2015 à la campagne Display intercommunale organisée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes, consistant à sensibiliser tous les publics utilisateurs des bâtiments communaux à la sobriété énergétique.

Pour 18 bâtiments publics (Groupes scolaires Beausoleil et Bourgchevreuil, piscine, mairie, mairie annexe, Espace Citoyen, centre technique municipal, Palais des sports, salle d'arts martiaux, salle Paul Janson, salle de sports Beausoleil, Halle des Sports, Pont des Arts, Carré-Sévigné, Maison de l'enfance), un ambassadeur a été nommé.

Ce dernier a été chargé de relever les compteurs d'électricité, de gaz et d'eau, et de sensibiliser les utilisateurs des bâtiments aux éco-gestes avec des outils de communication divers (affiches, stickers, mailing), ainsi que par le concours de l'ensemble des services multipliant la communication pour les domaines les concernant. Les personnels et enseignants des écoles, associés à cette campagne, ont organisé avec le soutien des services techniques des

animations dans certaines classes et des distributions de brochures afin de sensibiliser l'ensemble des élèves et leurs parents. Le bâtiment ayant réalisé les économies les plus importantes est le Centre Technique Municipal, avec une baisse de consommation d'électricité de 18 % et de consommation d'eau de 20 %.

Tout un chacun est utilisateur des équipements publics de par son activité professionnelle, ses loisirs, etc... et peut donc agir sur les consommations d'énergies de ces équipements en étant vigilant sur ces pratiques (gestion du chauffage, de l'éclairage, de l'eau).

Des améliorations techniques sont apportées régulièrement (éclairage led et détection de présence, robinets temporisés, gestion technique centralisée du chauffage et adaptation des programmations), mais elles ne sont réellement efficaces que si chaque utilisateur adopte un comportement économe en énergie.

Pour tester votre niveau de sobriété énergétique, participez au quizz via le lien suivant : www.jagisavecdisplay.fr/quizz/

Plus d'informations sur le site www.jagisavecdisplay.fr



Le traditionnel Noël des Petits Cessonnais a eu lieu samedi 16 janvier, au Carré Sévigné. À gauche, les lauréats du concours de dessin. À droite, le public, attentif. La salle était comble.



Les vœux aux entreprises le 20 janvier se sont déroulés au Carré Sévigné.



Lors des vœux, Albert Plouhinec, le Maire a remis la médaille d'honneur de la Ville à Armand Jan (donnée à un de ses fils sur la photo).



Les vœux aux associations le 22 janvier : cinq Cessonnais ont été médaillés Jeanine Jourdan, de Cesson retraite active ; Jean-Pierre Cousin, de l'Union nationale des anciens combattants ; Michel Guerro, de Cesson Mémoire et Patrimoine ; Emmanuel Diard, du Comité des fêtes et Louis Lerenard, de l'OCC Palets.



L'association Zumb'attitude a animé la soirée des vœux aux associations.



Petit-déjeuner des métiers au lycée Sévigné, mercredi 27 janvier : les lycéens ont rencontré des professionnels.



Visite du chantier de restauration de l'église par 16 élèves de 3^e du collège Bourchevreuil jeudi 4 février. Objectif, découvrir les métiers liés au patrimoine (taille de pierres, taille d'ardoises mais aussi le métier de Responsable d'équipe maîtrise d'ouvrage). Une visite des travaux était également au programme..



Les élèves de l'école Notre-Dame du CP au CM2 ont participé pendant le mois de février à des ateliers de premiers secours. Une formation assurée par Philippe Grosset, de l'UDPS 35 (Union départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine).



Signature de la convention avec le Bagad, lundi 8 février : Annie Lecué, adjointe à la culture ; Hervé Guernigou, président du Bagad de Cesson-Sévigné ; Albert Plouhinec, le Maire et François-Éric Godfrey, conseiller délégué à la vie associative et jeunesse et culture.



Bruno Thieullet
Optique VISUAL
8, Place de l'Eglise
CESSON SEVIGNE

02 99 83 94 96



devient



**Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :**

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE HERMANN BOUGAULT TRAVAILLE LE CUIR

Hermann Bougault, titulaire d'un Bac pro sellier garnisseur, travaille le cuir. « *Je m'occupe de tout ce qui concerne la teinte, la rénovation du cuir*, explique le médaillé d'or des meilleurs ouvriers de France en 1998. *Cela concerne tous les articles de cuir : canapé, fauteuil, veste, articles de maroquinerie...* » Un devis est effectué et il peut se déplacer chez le client pour le faire. « *Cela permet de donner une 2^e vie aux meubles. Les mentalités sont en train de changer : on ne jette plus forcément* » Pour les canapés qui ont 30-40 ans, Hermann Bougault change la peau, la reteint selon la couleur souhaitée par le client. « *Après, le canapé est comme neuf !* » Hermann Bougault s'occupe également de la sellerie automobile, moto ou bateau. « *J'ai travaillé pour des véhicules de luxe. J'aménage les véhicules anciens et les véhicules neufs.* » Il peut changer les mousses et cuir, les garnitures de porte, le tableau de bord...

HB Cuirs est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h et le samedi, de 9h à 12h.



Hermann Bougault dans son atelier.

➤ HB cuirs

7, rue de Bray
Ecopôle Sud-Est
Tél. : 02 23 36 08 03
www.hbcuirs.fr

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE CONCEPT D'ESCALADE EN SALLE EN BLOCS : UNE PREMIÈRE EN BRETAGNE



Cédric Virly, gérant de Block'Out.

➤ Block'Out

1, rue de Bray
Ecopôle Sud-Est
Tél. : 02 30 96 40 20
www.blockout.fr

Cédric Virly propose un nouveau concept d'escalade en salle en blocs. « *Je me suis installé à Cesson-Sévigné pour sa bonne situation et je cherchais un bâtiment de plus de 1000 m², avec une bonne hauteur* » indique Cédric Virly. Ce sport s'adresse à tous : du débutant au confirmé. Pas besoin de harnais, les sportifs sont assurés par des tapis. Des chaussons sont loués ou vendus. « *C'est un sport très complet, qui fait travailler tous les muscles. Il fait travailler le mental : il faut se battre pour y arriver.* » Au total, on compte plus de 7 000 prises sur les 38 blocs. « *Nous proposons des cours pour les enfants à partir de 4 ans et des stages pendant les vacances scolaires. En autonomie, il est plutôt conseillé de débiter vers 5-6 ans.* » Des cours pour les adultes sont également au programme. On trouve également à Block'Out une salle de musculation, un sauna et un restaurant en service continu ouvert tous les jours. « *Il y a de quoi rester toute la journée !* » précise Cédric Virly.

Block'Out est ouvert du lundi au vendredi, de 11h à 23h ; le samedi et le dimanche, de 9h à 21h.

➤ THÉÂTRE CHÈRE ELENA

De Ludmilla Razoumovskaïa. Mise en scène Didier Long.
Chère Elena est un texte écrit en 1980 par l'auteure russe, Ludmilla Razpoumovskaïa. La pièce est un thriller psychologique palpitant joué en huis clos par une grande Myriam Boyer, accompagnée de quatre jeunes espoirs du théâtre français. Tarifs : plein, 28 € ; réduit, 26 € et jeune, 18 €.

MERCREDI 2 ET JEUDI 3 MARS.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.

➤ MARIONNETTES ARTIK

Jeune public
La compagnie Tro-Héol fait s'entrelacer marionnettes, théâtre et univers sonore. Avec *Artik*, elle choisit de s'inspirer du journal de bord de l'officier de navigation Valerian Albanov, *Au pays de la Mort Blanche*.

Tarifs : 7 € / 6 € et 5 €.
DIMANCHE 6 MARS
PONT DES ARTS À 16H

➤ POP/FOLK YAEL NAIM

En quelques années, la chanteuse israélienne a su se faire une place dans le paysage musical français.. À 37 ans, elle revient avec *Older*, conçu avec son éternel complice, David Donatien, compositeur et multi-instrumentiste de talent. Tarifs : plein, 30 € ; réduit, 27 €.

MERCREDI 9 MARS à 20h30
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

➤ POP/MUSIQUE DU MONDE IBEYI

Avec l'association Trans Musicales.

➤ CESSON...LA PLAISANTERIE ! 18-19-20 MARS

CAROLINE VIGNEAUX

Avec ses allures de femme fatale, Caroline Vigneaux, avec humour et poésie, ose tout. Avocate, elle "quitte la robe" en 2008 après sept années à défendre des "coupables" pour poursuivre son rêve de comédie. Elle s'atèle alors à l'écriture de son one woman show.

Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 € et jeune, 16 €.

VENDREDI 18 MARS
 CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30



© S. Gripoix

20 ans à peine et les jumelles d'Ibeyi sont acclamées par le public et ont déjà fait sensation sur les scènes musicales marquantes de Londres, New-York et Berlin.

Tarifs : plein, 30 € ; réduit, 27 €.

MARDI 22 MARS
 CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

➤ MUSIQUE REQUIEM de Fauré

Avec l'Orchestre Symphonique de Bretagne et l'Ensemble vocal Mélisme(s) Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 € et jeune, 15 €.

JEUDI 24 MARS
 CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

➤ THÉÂTRE LA NUIT DES ROIS de William Shakespeare

Mise en scène Clément Poirée - Compa-

LE CABARET D'UN SOIR DÉSHABILLEZ-MOTS 2 (à 19h)

Préparez-vous à entrer dans le cabaret burlesque des mots. Flor Lurienne et Léonor Chaix y dévoilent un strip-tease lexical euphorisant.



© P. Delacroix

CARTE BLANCHE À ANNIE GRÉGORIO (à 21h)

«J'aimerais offrir une soirée drôle, chaleureuse et complice... où les spectateurs auraient l'impression d'être un peu privilégiés, en assistant à une troisième

gnie Hypermobile.
Après *Beaucoup de bruit pour rien* en 2013, présenté au Carré Sévigné, Clément Poirée signe une délicieuse mise en scène qui souligne encore une fois la force intemporelle de l'œuvre de Shakespeare. Avec humour, les masques se font et se défont, transgressant habitudes et frontières sociales. Sur scène, l'incroyable énergie des comédiens offre une pièce où drame et rire s'entrelacent sans cesse. Efficace et moderne, *La nuit des rois* est une belle pièce d'un théâtre de mots et de quiproquos avec, au centre, les sentiments amoureux des personnages. Elle confronte à des questions d'actualité surprenante.

Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 € et jeune, 15 €.

JEUDI 31 MARS
 CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

➔ VIE CITOYENNE

Du 14 mars au 2 avril

Exposition sur la santé mentale

Présentée par l'association L'Autre Regard, association de loisirs pour personnes adultes en fragilité psychologique. Elle propose des espaces de rencontre basés sur la créativité. Espace Citoyen. Entrée libre

Samedi 5 mars

Portes ouvertes du lycée Sévigné

De 9h à 12h au 2, rue de la Chalotais. Tél. : 02 99 83 52 52.

Mardi 8 mars

Connaissance du monde

"Istanbul", film d'Olivier Bethelot. Cinéma Le Sévigné à 17h30.

Jeudi 10 mars

Rencontre avec le Dr Perrin, addictologue.

Alcool, cannabis, jeux vidéos, réseaux sociaux.... conduites addictives chez les adolescents. Repérages, abord et accès au soin." Amphithéâtre du lycée Sévigné à 18h.

Samedi 19 mars

Portes ouvertes de l'école Notre-Dame

De 9h30 à 12h30. Dès à présent, La directrice reçoit sur rendez-vous pour les inscriptions de la rentrée de septembre 2016.

Mardi 22 mars

Connaissance du monde

"Les Pyrénées ", film de Jean-Luc Diquelou. Cinéma Le Sévigné à 17h30.



© C. Farsberg

NICOLE FERRONI

L'humoriste Nicole Ferroni est une tornade, un feu follet.

Dès qu'elle entre sur scène, elle entraîne son public dans son délire avec une question existentielle de première importance : "entre l'œuf et la poule, qui était le premier sur terre ?" Tarifs : plein, 20 € ; réduit, 18 € et jeune, 15 €.

**DIMANCHE 20 MARS
CARRÉ SÉVIGNÉ À 17H**



© T. Aillaud

mi-temps, un "bœuf". Des artistes/amis se retrouvent et se croisent en liberté avec des sketches, de la musique au piano, des chansons et des blagues.» Annie Grégorio.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 € et jeune, 20 €.

**SAMEDI 19 MARS
CARRÉ SÉVIGNÉ**

➔ POINT DE VUE

Jusqu'au 12 mars.

Collection du frac Bretagne. Galerie Pictura. Entrée libre.

➔ PEINTURES, PRACTIQUES ET POÉTIQUES

Du mardi 22 mars au samedi 21 mai.

Collection du frac Bretagne. En résonance avec le nom de la galerie, l'exposition, prend la peinture comme sujet, sous le signe de Sarkis, qui dévoile le processus de ses re-créations, et de Richard Baquié qui s'amuse du "combat des couleurs". Galerie Pictura. Entrée libre.

➔ NUM'ART

Du mer. 2 mars au vendredi 22 avril.

Association Armorhistel. Le monde des technologies de l'information et de la communication inspire le monde de l'art : de la littérature au cinéma, en passant par le design, la peinture, la sculpture; l'architecture, les chansons, les sketches... Hall du Pont des Arts. Entrée libre.

➔ CONFÉRENCE

"Victor Hugo, un monstre sacré de notre littérature ?" **mardi 8 mars.**

Par Brigitte Prost. Pont des Arts à 20h30. Tarif : 3 €.

➔ SOIRÉE DOUBLE CONCERT

Le pôle Musique propose une soirée thématique en lien avec la Saison Culturelle **le vendredi 18 mars** à l'auditorium avec deux concerts des élèves. "Duos Salons" à 18h30 et "Fauré dans la Forêt" à 20h. Entrée libre

➔ MÉDIATHÈQUE

- Atelier *Poésie de Papier* **samedi 5 mars** à 14h et **mercredi 9 mars** à 14h. Ados/Adultes. Sur réservation.

- Atelier *Grues* **samedi 12 mars** à 14h. À partir de 8 ans. Réservation au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, dire "Médiathèque").

- Lancement du défi grues. Les grues seront récoltées et exposées dans la Médiathèque à partir du 27 mai.

☛ MARIE DUVIGNEAU, VICE-CHAMPIONNE DE BRETAGNE



Marie Duvigneau, de l'Athlétic Club Cessonnois, est devenue vice-championne de Bretagne sur le 200 mètres le 17 janvier. « Lors des départementaux, en décembre 2015, j'ai battu le record de Bretagne sur 200 mètres en 25 secondes et 28 centièmes. Il datait de 14 ans ! » Une histoire de famille : le même jour, sa mère est également montée sur le podium dans la catégorie vétérans. Il n'a pas fallu attendre 14 ans pour

Pauline Honoré, la rivale de Marie pour battre le record de 200 mètres elle l'a battu le 17 janvier de 2 centièmes. « C'est rageant mais ça me donne l'objectif de la rebattre. J'aimerais passer en-dessous des 25 secondes. » L'athlète se donne les moyens pour réussir : elle s'entraîne tous les jours, sauf le vendredi. « Ma spécialité ? Le 200 mètres et le 400 mètres mais pour la saison hivernale, j'ai plus de plaisir à faire le 200

mètres. »

Marie Duvigneau est élève de 1^{ère} S au lycée Sévigné. « En juin 2015, on a gagné avec l'équipe du lycée les championnats de France UNSS. Du coup, on est allées en Chine, du 26 juin au 4 juillet. » L'équipe a terminé au pied du podium, 4^e.

☛ OCC BADMINTON

Tournoi de double mixte **dimanche 13 mars**, de 8h à 20h, halle des sports du lycée Sévigné. Poules le matin, tableaux finaux l'après-midi. Entrée libre.

☛ ZUMB'ATTITUDE

Stage de R'Lace ouvert à tous **samedi 5 mars** de 18h à 19h30 salle annexe du Cosec, animé par Maureen et Tristan (co-fondateur) 10€. Inscription obligatoire à : maureen.rlace@gmail.com. Le R'Lace est le 1^{er} cours au monde intégrant un nouveau procédé permettant de combiner danse et renforcement musculaire. Intensément cardio, se pratique avec une Fitlace (corde tonifiante) fournie.



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

➔ OCC FOOTBALL



Le fait marquant : le cap des 550 licenciés approché

12^e club breton en nombre de licenciés, l'OCC Football accueille 546 licenciés au 30/1/2016 !

Une satisfaction réelle car c'est la 1^{ère} fois que le club atteint ce nombre de licenciés. C'est également une exigence accrue en terme de gestion et d'accompagnement.

À la Une : L'OCC remercie ses partenaires et mécènes

Même si le club bénéficie du soutien très attentif de la Ville, le mécénat reste essentiel pour retrouver le plus haut niveau régional, maintenir un fonctionnement adapté au nombre de licenciés, et bien entendu continuer son évolution avec le souci d'une qualité reconnue, notamment par le placement d'éducateurs diplômés à la tête de toutes les équipes seniors et jeunes.

Le 21 janvier, le club a reçu ses partenaires : 50 personnes représentant 40 entreprises-

Tant le Président Serge Angebault que Manu Vallendorff, responsable de la commission mécénat, ont tenu à remercier l'ensemble des partenaires pour leur implication et l'évolution très favorable constatée, ainsi que les membres de la cellule mécénat, très dynamique.

Serge Angebault a rappelé la volonté du club de progresser, illustrée par la

création des équipes féminines comprenant un effectif de près de 40 filles ; par l'acquisition, avec l'aide de la FFF dans le cadre de l'EURO 2016, d'un véhicule au service des équipes ou le renforcement du suivi médical. Cette soirée fédératrice a été un moment de partage et de convivialité clôturée par les nombreuses remises de maillots.

Stage d'été OCC Football-Kappa Academy les 7-8 et 11-12-13 juillet

Pour la 2^e année, un stage sera proposé sur les belles installations cessonaises (Dézerseul en principe) avec la participation des éducateurs du club. Réservez vite auprès du secrétariat.

Contact : occ.football@freesbee.fr

Les matchs des équipes ligues de mars 2016

- U19 DRH contre Dinard et U15 DRH contre Dinan Léhon **samedi 5 mars** à 15h30, stade de la Valette ;

- Seniors A DSE contre Combourg **dimanche 13 mars** à 15h, stade Roger Belliard ;

- U17 DH contre Dinan Léhon **samedi 19 mars** à 15h30, stade de la Valette ;

- Seniors B DSR contre Argentré-du-Plessis **dimanche 20 mars** à 15h, stade Roger Belliard ;

- U19 DRH contre Ploufragan et U15 DRH contre Ploërmel **samedi 26 mars** à 15h30, stade de la Valette.

www.cessionfootball.com

➔ OCC NATATION TRIATHLON

- L'OCC Natation-Triathlon organise un Bike and Run le **dimanche 6 mars** à partir de 9h30, qui se déroulera entre la base de loisirs de Dézerseul et la forêt de Tizé.

- Stage de natation pendant les vacances d'avril pour les enfants nés après 2006. Objectifs : initiation aux différentes disciplines aquatiques (water-polo, natation synchronisée, plongeon...) et perfectionnement de la nage (passage du diplôme du sauv'nage). Niveau requis : Être capable de se déplacer sur 50m en autonomie totale (sans matériel)

Horaire : de 9h à 10h du lundi au vendredi pendant les vacances de Pâques. Tarifs : 30€ la semaine

Infos et inscription : stage.ecole.natation@occnatation.fr

www.occnatation.fr

➔ OCC BASKET

Loto **samedi 26 mars** à la Halle des sports. Ouverture des portes à 18 h, début des tirages 20 h. De nombreux bons d'achat sont à gagner, dont un bon de 400 €. Pour l'organisation et bon déroulement de cet événement, le club recherche des bénévoles. Les personnes souhaitant aider peuvent se faire connaître par l'intermédiaire du site www.cesson-sevigne-basket.fr ou se présenter à Gaëlle et Isabelle le samedi après-midi au COSEC (à la buvette).

➔ EN PISTE

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze... Stages de 5 jours **du lundi 11 au vendredi 15 avril**. Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Prix : 70 € (+10 € si adhésion). Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Prix : 140 € (+10 € si adhésion)

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet, www.enpiste123.fr



➔ ROTARY CLUB

La dictée nationale du Rotary est une manifestation décentralisée à but humanitaire organisée par le club de Rennes Sévigné Triskel. Elle se déroulera **samedi 19 mars** à 10h, salle de la Touche Ablin.

Événement convivial, sans ambition particulière autre que celle de rassembler, petits et grands (de 12 à 100 ans !), pour s'amuser avec « les mots » de notre langue française.

Dans les faits, la dictée proposée aux participants sera scindée en trois parties : une première pour les plus jeunes avec une difficulté grammaticale toute relative, puis une deuxième et une troisième partie où il faudra faire preuve de beaucoup plus de vigilance pour ne pas tomber dans les nombreux pièges orthographiques qui se cacheront avec malice dans chacune des lignes du texte.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 9h30, sur présentation d'une pièce d'identité, et avec des droits d'entrée de : 2 € pour les jeunes de 12 à 15 ans, 5 € pour les adultes et 10 € pour les familles (4 membres et plus).

Des prix seront remis aux trois premiers de chaque partie et la totalité de la recette sera remise à l'association "La chaîne de l'espoir" (la coordinatrice de l'antenne locale, Colette Raimbault, participera à l'exercice).

➔ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST



31^e Bourse Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses organisée par l'association gemmologie, minéralogie et fossiles de l'Ouest **samedi 5 et dimanche 6 mars**, de 10h à 19h au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants venant de toute la France, seront réunis. Ils présenteront des pierres naturelles venues du monde entier.

Thématique : "Découvertes Minéralogiques sur les travaux de la ligne LGV Rennes - Le Mans".

Entrée 4 € (gratuit pour les - de 12 ans).

➔ UPCC

La prochaine bourse puériculture, vêtements enfants et jouets organisée par l'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné se déroulera le dimanche 24 avril, halle du lycée Sévigné. Permanence pour les inscriptions **samedi 5 mars**, de 9h30 à 12h, à la mairie. Le prix de l'emplacement est de 9 € (table de deux mètres).

Contact : tél. : 06 06 99 97 91.

➔ PAROISSE S^TE CATHERINE DE SIENNE

Les Ateliers de l' Espace Jean XXIII: salle Jean XXIII allée du Muguet - en face du cinéma

- **Jeudi 3 mars** de 20h30 à 22h30: "De la Miséricorde à la solidarité" : la vie après le génocide au Rwanda avec Benoît Guillou, sociologue responsable du bénévolat et de l'engagement solidaire au Secours Catholique. Auteur d'un essai "Le pardon est-il durable? Une enquête au Rwanda", éd R Bourin et d'un documentaire sur le thème de la réconciliation à l'échelle d'une paroisse rurale au Rwanda (France 2)

- **Jeudi 10 mars** de 20h30 à 22h30 : "La Miséricorde dans la Bible" par le Père Michel Berder Bibliste.

- Repas paroissial **dimanche 13 mars** à partir de 12h15 au Carré Sévigné.

L'après-midi, animation musicale avec les Troubadours de l'Ille. Des bulletins d'inscription sont disponibles au fond de l'église ou à l'accueil de la paroisse. Inscription jusqu'au lundi 7 mars inclus

➔ CESSON VACANCES NATURE

- Week-end 9 et 10 avril : à Erquy. Hébergement résidence : 70,63 € par personne en pension complète. Camping-car personnel : 27,03 € / personne Départ à 8h30 du parking de la Touche Ablin.

- Semaine du samedi 21 au samedi 28 mai : région du Périgord noir. Départ le vendredi 20 au matin de Cesson-Sévigné - covoiturage possible.

➔ CESSON RETRAITE ACTIVE

- Le **18 mars**, tournoi régional de tennis en double sur les courts de tennis municipaux. 20 équipes de 6 clubs différents, venant d'Ille-et-Vilaine de Mayenne et Loire Atlantique, sont engagées.

- Spectacle de variétés à Pacé le **21 mars**. Inscriptions avant le 2 mars

- Sortie le **18 avril** : visite guidée du barrage de la Rance, déjeuner croisière commentée sur la Rance, visite guidée de l'aquarium de Saint-Malo. Inscriptions avant le 15 mars.

Contact : J.Jourdan 06 75 17 01 86

➔ COMITÉ DE JUMELAGE

Assemblée générale **vendredi 4 mars** à 20h30, salle de l'Aquarium (siège de l'OCC), bd de Dézerseul.

➔ AMAC 35

7^e exposition de maquettes **samedi 26 mars**, de 14h à 18h **et dimanche 27 mars**, de 9h à 18h, au Carré Sévigné. Entrée : 4 €. Gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés.

➤ DES NOUVEAUX LOCAUX POUR LE VESTIAIRE SOLIDAIRE



Le Vestiaire Solidaire a quitté les locaux Cours de la Vilaine et a déménagé au 1C boulevard de Dézerseul, dans l'ancienne maison du gardien du stade Roger Belliard. Les permanences restent les mêmes : le mardi pour le dépôt, le mercredi et le jeudi pour la vente, de 14h à 17h, sauf pendant les vacances scolaires. « *Nous comptons sur les Cessonnois pour continuer à*

venir nombreux dans nos nouveaux locaux » souligne Martine Le Goff, nouvelle présidente. L'association fait également appel à des bénévoles, même pour une après-midi par semaine. Les locaux sont situés à proximité de l'arrêt de bus "lycée Sévigné" de la ligne 6 de la Star.

Contacts : A. Pelland au 02 99 83 30 37 ; Martine Le Goff au 06 06 54 49 73.

➤ VIDÉO CLUB CESSONNAIS



Le vidéoclub de Cesson-Sévigné, émanation du cinéclub rennais de l'époque argentique, a été fondé dans les années 1980. C'est un lieu de formation et d'animation à destination de passionnés de vidéo et de cinéma. Il permet à des amateurs qui pratiquent régulièrement la vidéo d'avoir une approche professionnelle de leur réalisation cinématographique. En fonction de son choix chaque adhérent peut s'orienter vers le documentaire, le film de famille, de voyage ou de fiction. Le club fait partie de la FFCV (Fédération Française

de Cinéma et Vidéo).

Le Vidéo Club Cessonnois organise une soirée du court métrage **vendredi 11 mars** à 20h30 au cinéma Le Sévigné. Elle sera animée par Christine Zazial. Cette soirée, fruit d'une collaboration avec le cinéma Le Sévigné, ouverte au grand public est un événement important pour le club. En effet, ce sera l'occasion pour les réalisateurs de projeter leurs films de cinéma non professionnel dans une salle de cinéma devant un large public. Parmi la dizaine de films qui seront présentés, beaucoup d'entre eux ont remporté de nombreux prix dans le cadre de concours régionaux, nationaux et internationaux.

Faire connaître le club et, à travers lui, la richesse du cinéma non professionnel, telle est l'ambition du Vidéo Club Cessonnois.

Tarif : 3,50 €.

Réservation au 02 99 83 22 24
irene.poirier@orange.fr

Site : www.videoclubcessonnais.fr

➤ CROIX BLANCHE

Une récente circulaire de M. le ministre de l'Intérieur demande aux organismes de secours la mise en place d'actions de Sensibilisation des Français aux gestes et comportements qui sauvent.

En partenariat avec la municipalité de Cesson-Sévigné, la Croix Blanche organisera des séances d'initiation sur ce thème les **samedis 5, 12 et 19 mars** de 14h à 16h à la salle de l'Étournel. Inscriptions auprès de la Croix Blanche.

Contact : croixblanche35.secretariat@orange.fr

Tél. : 02 99 83 24 52 ou
06 78 36 45 95

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Les premiers les derniers

1h38 - France - Belgique de Bouli Lanners avec Albert Dupontel, Bouli Lanners

Mardi 1^{er} mars à 20h30

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €

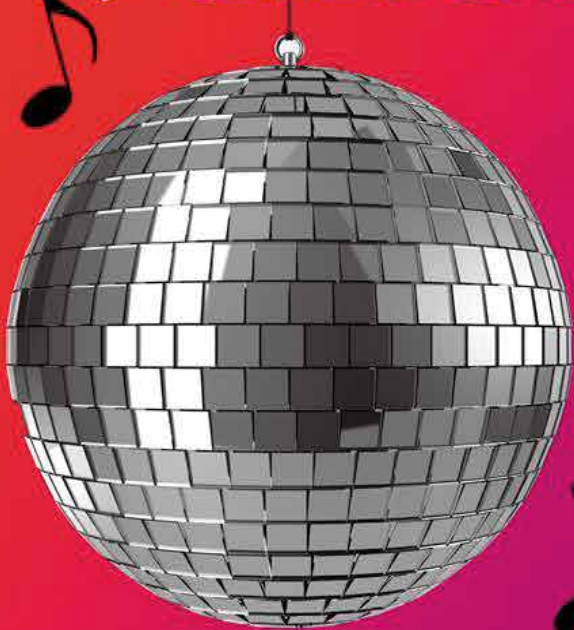
Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € (Recharge 45 €). Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Tél / répondeur : 02 99 83 12 21

www.cinesevigne.fr



Samedi 12 mars



De 17h à 21h30

Pour les 8 - 13 ans

Entrée à partir de 2€

Discothèque Ephémère # 3

Thème: Fluo

A la cafétéria du Carré Sévigné

Tous les bénéfices récoltés seront reversés à Handi'chiens

:: Restauration sur place ::

:: Musique et danse ::

Sur inscription

Conseil Municipal des Jeunes

cmj@ville-cesson-sevigne.fr

02 99 83 62 06

